



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS du Conseil métropolitain de Dijon métropole

Séance du jeudi 28 septembre 2023

Président : Monsieur REBSAMEN

Secrétaire de séance : Monsieur HOAREAU

Convocation envoyée le

Nombre de membres du Conseil métropolitain : 86

Nombre de membres en exercice : 86

Nombre de présents participant au vote : 68

Nombre de procurations : 14

Membres présents :

Monsieur François REBSAMEN	Monsieur Denis HAMEAU	Monsieur Patrick AUDARD
Monsieur Pierre PRIBETICH	Monsieur Guillaume RUET	Monsieur Léo LACHAMBRE
Monsieur Thierry FALCONNET	Madame Patricia BEGIN suppléante de M. Laurent GOBET	Monsieur Samuel LONCHAMPT
Madame Nathalie KOENDERS	Madame Dominique MARTIN-GENDRE	Madame Catherine VICTOR
Monsieur Rémi DETANG	Madame Karine HUON-SAVINA	Monsieur Gérard HERRMANN
Madame Sladana ZIVKOVIC	Monsieur Nicolas SCHOUTITH	Madame Dominique BEGIN-CLAUDET
Monsieur Jean-François DODET	Madame Ludmila MONTEIRO	Monsieur Patrick CHAPUIS
Madame Françoise TENENBAUM	Monsieur Jean-Philippe MOREL	Madame Anne PERRIN-LOUVRIER
Monsieur Jean-Patrick MASSON	Madame Kildine BATAILLE	Monsieur Jean-Marc RETY
Monsieur François DESEILLE	Madame Stéphanie VACHEROT	Monsieur Jean-marc GONÇALVES
Monsieur Dominique GRIMPRET	Monsieur Marien LOVICH	Madame Catherine PAGEAUX
Monsieur Jean-Claude GIRARD	Monsieur Christophe BERTHIER	Monsieur Didier RELOT
Madame Claire TOMASELLI	Monsieur Jean-François COURGEY	Madame Catherine GOZZI
Monsieur Philippe LEMANCEAU	Monsieur Emmanuel BICHOT	Monsieur Philippe SCHMITT
Madame Marie-Hélène JUILLARD- RANDRIAN	Madame Caroline JACQUEMARD	Madame Isabelle PASTEUR
Madame Christine MARTIN	Monsieur Laurent BOURGUIGNAT	Monsieur Frédéric GOULIER
Monsieur Antoine HOAREAU	Monsieur Bruno DAVID	Monsieur Philippe BELLEVILLE
Monsieur Nicolas BOURNY	Madame Laurence GERBET	Monsieur Adrien GUENE
Madame Céline TONOT	Madame Claire VUILLEMIN	Madame Noëlle CABBILLARD
Madame Nadjoua BELHADEF	Madame Stéphanie MODDE	Monsieur Cyril GAUCHER
Monsieur Hamid EL HASSOUNI	Monsieur Olivier MULLER	Madame Stéphanie GRAYOT-DIRX
Madame Brigitte POPARD	Monsieur Patrice CHATEAU	Monsieur Stéphane WOYNAROSKI
	Monsieur David HAEGY	

Membres absents :

Monsieur Lionel SANCHEZ	Madame Danielle JUBAN pouvoir à Madame Sladana ZIVKOVIC
Monsieur Gaston FOUCHERES	Madame Océane GODARD pouvoir à Monsieur Philippe LEMANCEAU
Monsieur Jacques CARRELET DE LOISY	Madame Nuray AKPINAR-ISTIQAM pouvoir à Monsieur Hamid EL HASSOUNI
Monsieur Patrick BAUDEMONT	Monsieur Jean-Michel VERPILLOT pouvoir à Madame Catherine PAGEAUX
	Monsieur Christophe AVENA pouvoir à Monsieur Antoine HOAREAU
	Monsieur Georges MEZUI pouvoir à Madame Nadjoua BELHADEF
	Monsieur Massar N'DIAYE pouvoir à Madame Christine MARTIN
	Madame Lydie PFANDER-MENY pouvoir à Monsieur Denis HAMEAU
	Monsieur Stéphane CHEVALIER pouvoir à Madame Claire VUILLEMIN
	Madame Céline RENAUD pouvoir à Monsieur Laurent BOURGUIGNAT
	Madame Hana WALIDI-ALAOUI pouvoir à Monsieur Léo LACHAMBRE
	Madame Bénédicte PERSON-PICARD pouvoir à Monsieur Guillaume RUET
	Monsieur Jean DUBUET pouvoir à Monsieur Gérard HERRMANN
	Madame Monique BAYARD pouvoir à Monsieur Dominique GRIMPRET

OBJET : DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE, ATTRACTIVITE ET SOLIDARITES**Stratégie de renaissance du vignoble métropolitain - Soutien à l'association In Divio Veritas**

L'association IN DIVIO VERITAS, association Loi 1901, retrace l'histoire des vignobles de la métropole dijonnaise, depuis leur origine connue jusqu'à leur dernière mention.

Les travaux entrepris à ce jour ont permis d'éditer deux ouvrages, l'un en 2021 pour la commune d'Ahuy (tirage à 300 exemplaires) et le second pour celle de Saint-Apollinaire en 2022 (600 exemplaires).

A noter que trois années au moins sont nécessaires pour regrouper les données d'archives pour chacune des communes (départementales, communales, municipales de Dijon pour celles qui couvrent les sujets communs et celles recueillies auprès des habitants). Ces deux premières éditions, réalisées à compte d'auteur, ont bénéficié de l'antériorité d'une dizaine d'années dans les recherches entreprises par le président de l'association Monsieur Roland Bugada.

Deux subventions votées par Dijon métropole en 2020 et 2021, chacune de 2 000 euros, ont permis non seulement d'acheter une partie du matériel informatique nécessaire mais aussi de sécuriser la parution des premières publications et d'aller à la rencontre du public à travers la tenue de conférences et l'organisation régulière d'animations.

L'année 2022 a été consacrée à la poursuite des recherches au sein des archives municipales de Talant et départementales pour les autres communes de la métropole.

Durant cette même année a été réalisé un ouvrage hors-série, relatif à la Saint-Vincent Tournante organisée en janvier 2023 sur la commune de Couchey et par conséquent sur le vignoble de cette commune dont plusieurs viticulteurs sont engagés dans la démarche de renaissance du vignoble métropolitain initiée par la collectivité. La réputation et la visibilité acquises par cet ouvrage sur Couchey permettent aujourd'hui à l'association In Divio Veritas d'étendre ses recherches au vignoble de Marsannay-la-Côte pour lequel les travaux de recherche ont débuté.

L'association souhaite ainsi avancer selon le calendrier suivant :

- Fin 2024 : parution de l'ouvrage sur Talant ;

- Avril 2026 : parution de l'ouvrage sur Marsannay-la-Côte ;

Et bien entendu, poursuite des programmes et investigations pour d'autres communes de Dijon métropole : Plombières-lès-Dijon, Daix, Fontaine-lès-Dijon, etc.

La poursuite de ce projet n'est possible qu'avec le soutien financier de Dijon métropole qui permet la prise en charge de la promotion des ouvrages édités et l'acquisition d'un scanner basse résolution portable indispensable à la saisie et la sauvegarde de l'ensemble des données recueillies au sein des archives et auprès des habitants de la métropole.

Il vous est donc proposé de répondre favorablement à cette demande, qui participe en outre à étoffer le critère historique sur lequel doit notamment s'appuyer l'INAO pour approuver, au sein de l'AOC Bourgogne, la démarche de reconnaissance de dénomination géographique complémentaire « Bourgogne-Dijon ».

**Le Conseil,
après en avoir délibéré, décide :**

- **d'apporter son** soutien à l'association In Divio Veritas
- **d'accorder** une subvention de 2 000 euros à cette association ;
- **d'autoriser** le Président à signer tout acte nécessaire au déroulement de cette opération ;
- **de dire** que les crédits seront prélevés sur le budget 2023.

SCRUTIN POUR : 82 ABSTENTION : 0
 CONTRE : 0 NE SE PRONONCE PAS : 0
 DONT 14 PROCURATION(S)

Le secrétaire,
Monsieur HOAREAU

Le Président,
Monsieur REBSAMEN